



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement Mardi 5 mai 2026, à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Période de questions du public
- 10.03** Période de questions des membres du conseil
- 10.04** Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 5 mai 2026, à 19 h
- 10.05** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 avril 2026, à 19 h
- 10.06** Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 28 avril 2026, à 8 h 30

15 – Déclaration / Proclamation

- 15.02** Proclamer la semaine du 1^{er} au 7 juin 2026 « Semaine québécoise des personnes handicapées »

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder une contribution financière de 500 \$ au Club Patinage Anjou inc. pour leur 55^e Revue sur glace annuelle qui se tiendra les 2 et 3 mai 2026 à l'aréna Chaumont

- 20.02** Approuver la convention avec l'Association de soccer-football Anjou, pour la période du 5 mai 2026 au 31 décembre 2026, afin de soutenir leur offre de services en sport destinée à la population angevine - Accorder une contribution financière totale de 12 700 \$ à cette fin
- 20.03** Autoriser une dépense totale de 270 641,10 \$, contingences, incidences et taxes incluses, pour le réaménagement des ronds-points de Louresse et d'Allonnes dans l'arrondissement d'Anjou - Attribuer un contrat à Les Terrassements Multi-Paysages inc., au montant de 205 168,98 \$, taxes incluses, à cette fin - Appel d'offres public 2026-04-TR (3 soumissionnaires)

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires ainsi que des achats par carte de crédit pour la période comptable du 1^{er} mars 2026 au 31 mars 2026
- 30.02** Accepter, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de services du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve de prendre en charge un service de réparation de la chaussée sur la rue Robitaille, pour le tronçon compris entre la rue des Ormeaux et la limite de l'arrondissement

40 – Réglementation

- 40.01** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser le panneau composite à base de roche avec surface en acrylique sur au plus 50 % de la surface du mur délimité par le sol et une ligne horizontale située à 2,50 mètres de celui-ci pour le bâtiment situé au 8301, boulevard Wilfrid-Pelletier – lot 1 110 166 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.02** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin de régulariser l'empiètement, dans les deux marges avant, du bâtiment résidentiel situé aux 6019-6025, avenue Merriam - lot 1 110 138 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.03** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser l'installation de deux (2) enseignes au sol, dont une ayant une hauteur de 7,62 mètres, pour le bâtiment situé au 8100, avenue de Neuville - lot 1 005 105 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal

- 40.04** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin de régulariser l'empiétement, dans la marge avant, du bâtiment situé aux 7371-7375, avenue de Malicorne – lot 1 005 377 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal
- 40.05** Édicter l'ordonnance 1333-O.218, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), visant l'installation d'une zone de stationnement dédiée aux personnes à mobilité réduite face au 7520, avenue du Cellier
- 40.06** Édicter l'ordonnance 1333-O.219, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), visant la mise à sens unique en direction est de l'avenue des Vendéens, entre l'avenue Merriam et le boulevard Joseph-Renaud
- 40.07** Édicter l'ordonnance 1333-O.220 en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) et l'ordonnance 1607-O.115 en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux organisés par l'Association portugaise des résidants d'Anjou, la Ligue de balle donnée Intact assurance, l'Association de soccer Anjou, le Service d'aide et de référencement aîné d'Anjou (SARA d'Anjou) et le Service d'aide communautaire Anjou inc. pendant les mois de juin, juillet et août 2026
- 40.08** Édicter l'ordonnance 1333-O.221 en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) et l'ordonnance 1607-O.116 en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux organisés par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou pendant les mois de juin, juillet et août 2026
- 40.09** Donner avis de motion et déposer le projet de règlement RCA 34-4 intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif au déneigement des terrains par des entrepreneurs afin de modifier le montant des infractions »
- 40.10** Donner avis de motion et déposer le projet de règlement RCA 50-13 intitulé « Règlement modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA 50) » à fin d'assurer la concordance avec la Loi sur les contrats avec des organismes municipaux et divers changements
- 40.11** Adopter le second projet de règlement RCA 40-60 intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) afin de retirer, de la grille des spécifications de la zone C-303, l'interdiction d'implanter certains usages commerciaux au rez-de-chaussée des bâtiments »

- 40.12** Adopter le second projet de règlement RCA 40-61 intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) afin de réduire la zone C-505 pour créer les zones C-513, C-514 et C-515 »
- 40.13** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution afin d'autoriser un projet d'occupation commerciale au 10001, boulevard Louis-H.-La Fontaine, lots 1 005 923 et 3 756 316 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-029)
- 40.14** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser un logement supplémentaire au sous-sol de l'immeuble situé au 7161, avenue de la Nantaise, lot 1 005 399 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-030)
- 40.15** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), un second projet de résolution visant à autoriser un projet d'agrandissement d'un bâtiment industriel pour la propriété située au 9900, boulevard Ray-Lawson, lot 1 004 043 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal (PP-79-028)

60 – Information

- 60.01** Dépôt du compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement d'Anjou tenue le 2 février 2026

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 mai 2026